

## AVIS PUBLIC PROMULGATION REGLEMENT Nº 1440-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement nº 1440-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement nº 1440 afin de remplacer le plan du secteur de taxation identifié à l'article 2 et joint en annexe A

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 9 novembre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au <a href="https://www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca">www.ville.vaudreuil-dorion.gc.ca</a>.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce dixième (10e) jour du mois de novembre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca